

Metz, le 24 novembre 2023

Service aménagement biodiversité eau
Unité police de l'eau

Affaire suivie par : Laurent STAAB
Tél : 03 87 34 34 30
E-mail : laurent.staab@moselle.gouv.fr

La responsable de l'unité police de l'eau
à

GAEC KLEIN
19 rue de l'Abbé Simminger
57480 KIRSCHNAUMEN

OBJET : Dossier de déclaration concernant le projet de drainage de 11,90 ha sur la commune de Kirschnaumen

Accusé réception – dossier n°GUN-2023-0040

RÉF. : J:\01 - Metz\04 - SABE\42 - PE\1. Dossiers PE\3320. Drainage\KIRSCHNAUMEN\2023 GAEC KLEIN

P.J. : 1

Monsieur le gérant,

J'accuse réception de votre dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération l'opération de drainage agricole sur la commune de Kirschnaumen.

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 22 novembre 2023
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : GUN-2023-0040

Votre dossier sera suivi par Laurent Staab.

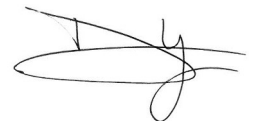
Je vous précise que votre dossier présente toutes les pièces nécessaires pour un début d'instruction mais que sa régularité sur le fond au titre de la loi sur l'eau n'a pas encore été étudiée à ce stade.

Vous trouverez ci-joint, le récépissé de déclaration relatif à cette opération.

J'attire votre attention sur le fait que vous ne pouvez pas débiter les travaux avant que votre dossier de déclaration ne soit rendu recevable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER